



URGENT : saisie des vœux d'affectation post-3ème

publié le 05/06/2020

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **lundi 08 juin inclus** pour saisir les vœux d'affectation post-3ème pour votre enfant via les Téléservices. Après de 2 jours de service interrompu, les Téléservices sont de nouveau opérationnels.

Si malgré tout, vous rencontrez des difficultés pour saisir les vœux d'affectation de votre enfant, **n'hésitez pas à contacter M. MARFEUIL pour les 3A, 3B et 3C et Mme LAUPENIE pour les 3D, 3E et 3F afin que la saisie soit effectuée directement par le personnel de direction contacté.**

Quel que soit le mode de saisie (Téléservices ou directement par l'établissement), une fiche récapitulative sera éditée pour vérification et signature du représentant légal. Ce document signé constitue une pièce administrative devant figurer au dossier de votre enfant.

Aussi, du fait notamment de l'allongement du délai d'acheminement du courrier et du calendrier incompressible de la procédure d'affectation, nous vous prions de bien vouloir venir au secrétariat du collège entre le mardi 09 juin et le vendredi 12 juin 17h00 (mercredi entre 8h00 et 12h15) afin de vérifier et signer cette fiche récapitulative.

Cordialement,

L'équipe de direction



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.